

Jean-Luc Bohl

Président

France Tourisme Urbain

Publié le 5 août 2026

Prise de fonction : 1 juin 2021



Maire de Montigny-lès-Metz depuis 2001, premier vice-président de l'Euro-Métropole de Metz après en avoir été président pendant douze ans, Jean-Luc Bohl préside depuis 2021 France Tourisme Urbain. Un mandat entamé au sortir du Covid, avec l'ambition de faire entendre la voix des territoires urbains sur des sujets aussi sensibles que le surtourisme, la régulation des flux ou la transition écologique du secteur.

Son job : présider France Tourisme Urbain, c'est piloter une structure atypique par nature bicéphale, qui réunit à la fois des collectivités territoriales et des offices de tourisme, donc à la fois des élus et des techniciens. L'association compte une quinzaine de collectivités adhérentes, ce qui représente une cinquantaine de personnes mobilisées lors de ses temps forts. Recentrée sur les problématiques du tourisme urbain sous toutes ses formes — patrimoine, culture, tourisme d'affaires, événementiel sportif, gastronomie — elle organise des rencontres et des ateliers de travail décentralisés à travers la France, avec l'objectif de partager expériences et bonnes pratiques entre territoires. Jean-Luc Bohl a coprésidé par ailleurs la commission tourisme de France Urbaine, où il a notamment travaillé sur le dossier du surtourisme et sur la loi encadrant les meublés touristiques, ainsi que sur un appel à projets consacré au tourisme durable et innovant, mené avec France Congrès Événements et avec le concours d'Atout France.

Sa formation : Sciences Po Strasbourg.

Son profil : élu de terrain de longue date, fédérateur, attaché au partage d'expérience entre collectivités et à la valorisation et à la restauration du patrimoine et de la richesse humaine du secteur touristique.

Son parcours : élu très jeune dans sa commune, Jean-Luc Bohl devient maire de Montigny-lès-Metz en 2001. Il prend la présidence de l'agglomération qui va devenir métropole et qu'il dirige pendant douze ans, de 2008 à 2020. Sous sa présidence, l'agglomération messine porte de grands projets structurants — le Centre Pompidou-Metz, un centre de congrès Metz Congrès Robert Schuman, un réseau de transport avec bus à haut niveau de Services (Mettis), de nouveaux quartiers dont celui de l'Amphithéâtre — qui contribuent à métamorphoser l'image d'une ville jusque-là davantage identifiée à son passé de ville de garnison. Il fait aussi de la métropole l'une des toutes premières collectivités françaises, avec Toulouse, à se doter d'une agence d'attractivité regroupant office de tourisme, développement économique et tourisme d'affaires — un montage alors précurseur, aujourd'hui étudié par d'autres membres de l'association. Metz Métropole devient officiellement métropole au 1er janvier 2018 et compte aujourd'hui 233 000 habitants et 46 communes. C'est dans le cadre de cette prise de compétence tourisme que la collectivité rejoint l'ex-Conférence nationale permanente du tourisme urbain (CNPTU), l'association fondée voici 35 ans à l'initiative d'Edmond Hervé, ancien maire de Rennes et ancien ministre du Tourisme. Après les élections municipales de 2020,

devenu premier vice-président de l'Euro-Métropole de Metz en charge de l'attractivité touristique, Jean-Luc Bohl est invité à l'assemblée générale de l'association, où sa candidature est proposée : il en devient président en 2021.

Le contexte de sa promotion : son élection intervient juste à la sortie de la crise sanitaire, alors que l'association travaille intensément sur la question du tourisme en situation de crise et sur les conditions de la reprise. Entre-temps, l'ancienne CNPTU, a été rebaptisée France Tourisme Urbain durant ce dernier mandat.

Pourquoi c'est lui : son parcours conjugue expérience d' élu local de très longue durée et pilotage d'une métropole pendant plus d'une décennie, avec une expertise reconnue sur l'articulation entre tourisme, développement économique et attractivité territoriale. Sa gouvernance de l'agence d'attractivité messine, précurseur en France, en fait une référence pour d'autres collectivités membres. Les statuts de l'association France Tourisme Urbain exigent d'ailleurs que la présidence soit assurée par un élu.

Sa feuille de route : pour Jean-Luc Bohl, l'enjeu est d'abord de mettre le doigt sur les difficultés potentielles d'un secteur en croissance continue en France, en s'appuyant sur des atouts déjà bien réels. « C'est quelque chose qui me frappe le plus quand je me déplace : voir combien les villes ont été métamorphosées, tout en valorisant véritablement les grands lieux touristiques », observe-t-il.

Reste à mieux accueillir ces flux et à savoir les réguler, tout en impliquant davantage les socioprofessionnels du tourisme sur les questions écologiques, environnementales et énergétiques : le sujet du surtourisme, et de la régulation de certains sites, reste une préoccupation transversale de l'association. Le programme de rencontres se poursuit dans plusieurs villes : un déplacement est prévu prochainement à Chartres pour travailler sur le tourisme de proximité, autour notamment d'un nouvel office de tourisme installé dans des bâtiments anciens restaurés près de la cathédrale. « Ce serait très intéressant, je crois qu'ils travaillent sur le parfum », glisse-t-il à propos de cette étape à venir, où l'association compte aussi se pencher sur la place des habitants dans le tourisme urbain, à travers des initiatives comme les ambassadeurs ou les « greeters » — ces acteurs non professionnels mais engagés qui font eux aussi rayonner leur territoire.

D'autres journées ont déjà été organisées au Mans, à Metz, à Mulhouse, à Orléans et à Paris, en lien avec Plaine Commune, dont l'expérience sur l'héritage touristique des Jeux olympiques a particulièrement intéressé les membres ; à Mulhouse, les échanges ont notamment porté sur le commerce de centre-ville et les impacts du e-commerce. Sur le fond, la réflexion collective porte aussi sur la manière de construire un centre de congrès à la fois intégré au cœur urbain et le plus écologique possible dans sa conception — un modèle que l'Euro-Métropole de Metz a expérimenté à l'arrière de sa gare et que plusieurs collègues suivent avec intérêt. Autre chantier commun : celui de la mutualisation des moyens, dans un contexte de raréfaction des budgets des collectivités, pour continuer à porter l'attractivité touristique comme un axe à part entière du développement économique des territoires. Cette réflexion s'appuie sur une grande diversité de villes membres — l'association n'impose aucune taille minimale d'adhésion, et une commune comme Mâcon (35 000 habitants) y côtoie de grandes métropoles touristiques. « Il y a toute cette belle diversité française qui fait notre richesse, et que nous analysons aussi », souligne Jean-Luc Bohl. Sur le plan associatif, il souhaite par ailleurs élargir le nombre d'adhérents — l'association fonctionne aujourd'hui essentiellement par bouche-à-oreille — et renforcer le poids de sa parole, tout en explorant, à terme, une production de données et de publications partagées. « Il s'agit pour nous de regrouper d'une certaine manière tous ces différents acteurs », résume-t-il, qu'il s'agisse des commerçants, des hôteliers ou des restaurateurs.

Sa bio express : 66 ans.

Ce que l'on dit de lui : Jean-Luc Bohl est un président qui revendique avant tout l'exigence d'honnêteté et le goût du rassemblement, porté par une conviction profonde dans la vertu du partage — de patrimoine, de culture, et de la richesse des femmes et des hommes qui font vivre le tourisme en France.

Ce qu'on ne sait pas de lui : passionné de musique classique, Jean-Luc Bohl est aussi un coureur assidu — la course à pied compte, avec la culture et le sport au sens large, parmi ses grandes passions.

Document généré depuis la fiche en ligne : <https://www.tourisme-espaces.com/portraits/20260805-1861-jean-luc-bohl-est-le-president-de-france-tourisme-urbain>